

# LE QUILLIOTAIS

## Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

L'année 2014 s'achève avec la viabilisation du Hameau des Chênes, premier lotissement réalisé depuis celui de la Butte Morien datant de 1979. Ce nouveau lieu de vie à l'intérieur même de notre bourg va permettre la construction de six maisons d'habitation et donc d'accueillir de nouvelles familles.

Par ailleurs, le site de notre ancienne boulangerie rebaptisé « Résidence du Fournil » a connu des transformations. La réhabilitation des deux bâtisses par le CIAS de la CIDERAL va permettre la mise en location de trois « T3 » et un « T4 », ainsi qu'un local pour une activité libérale. Ces logements viennent conforter le parcours résidentiel composé à la fois du parc privé et des logements communaux.

Vous étiez venus nombreux découvrir l'ampleur des travaux réalisés, et nous aurons le plaisir de vous faire visiter ce magnifique exemple de rénovation à partir de bâti ancien courant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Durant l'année 2014, le dynamisme associatif aura une nouvelle fois été au rendez vous, avec notamment cette année le réveil du Comité des fêtes en complément de nos festivités habituelles.

Le lundi 23 novembre dernier notre commune s'est vu décerner sa première fleur au concours national des villes et villages fleuris. Cette distinction vient récompenser le travail réalisé par nos employés communaux depuis ces dernières années.

En cette fin d'année toute proche, et comme le veut la tradition, je me fais l'interprète du Conseil Municipal pour vous souhaiter ce qu'il y a de meilleur.

Le Conseil Municipal et moi-même se feront un plaisir de vous accueillir à la cérémonie des vœux le dimanche 11 janvier 2015 à 11 H 30, à l'Espace Cromlec'h, vœux auxquels vous êtes tous très sincèrement invités et durant lesquels vous pourrez découvrir les futurs projets.

En attendant de vous rencontrer, à toutes et à tous, je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Xavier HAMON



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Fête des Parents :



Le Dimanche 15 Juin dernier a eu lieu la fête des parents en présence de nombreuses familles.

Ce moment de convivialité a permis de remettre une fleur aux parents ayant eu un bébé depuis l'année passée. Il s'agit de

- Raphaël, fils de Kévin CARREE et Adélaïde MICHARD,
- Eden, fils de Judicaël et Laetitia LE HELLOCO,
- Inès, Fille de Sébastien RAULT et Anne-Cécile JEHANNO,
- Haley, fille de Marc LAMOUREUX et Solenn LE GALLOUDEC,
- Loukyan, fils de Mathieu et Aurélie LE MAUFF.

A l'issu de la cérémonie, un lâcher de ballons a été effectué par les enfants présents.

## Réhabilitation de la « Varlope » en Micro-Crèche :

Conscients des besoins des familles sur le territoire de la CIDERAL, les élus ont la volonté de répondre aux parents en proposant à la fois de l'accueil individuel (assistants maternels) mais également en développant l'accueil collectif.

Par conséquent, depuis 2011, date à laquelle un diagnostic a été réalisé par la Caisse d'Allocations Familiales, les élus et les techniciens se sont rencontrés, à plusieurs reprises, pour travailler ensemble sur un projet de création de places en établissement d'accueil du jeune enfant.

En a découlé le schéma territorial d'implantation de micro-crèches sur le territoire de la CIDERAL. Les investissements sont portés par les communes concernées et le fonctionnement sera supporté par un partenaire dans le cadre d'une délégation de service public.

Concernant notre commune, les élus travaillent activement sur l'aménagement de l'ancienne varlope en micro-crèche, et les travaux devraient débuter courant le 1<sup>er</sup> semestre 2015.



## Le Hameau des Chênes :

Après de nombreuses réunions nécessaires aux études relatives au permis d'aménager, les travaux ont enfin démarré au Hameau des chênes situé dans la rue des Lavandières.



Afin de permettre les travaux de viabilisation, les membres du conseil municipal, accompagnés des conjoints, ont procédé au démontage du poulailler situé sur la parcelle.

Cette corvée a permis de faire économiser environ 20 000 €, c'est le coût des devis que nous avons reçus pour réaliser ces travaux compte tenu de la présence d'amiante.

Les abords du terrain ont également été nettoyés et élagués afin de le mettre en valeur.

Les travaux seront terminés au cours du mois de février.

Dès le mois de septembre, les travaux de viabilisation ont démarré : tout d'abord avec l'entreprise BIDAULT TP pour la partie terrassement et VRD, puis avec l'entreprise SEEG pour l'ensemble des réseaux souples et assainissement.

| Dépenses                          |                     | Recettes                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|--|---------------------|
| Terrassement et VRD               | 48 822,10 €         | Vente des terrains                         | 50 832,00 €         |
| Réseaux souples et assainissement | 47 298,00 €         | Subvention CIDERAL (sur le reste à charge) | 30 232,03 €         |
| Syndicat d'électricité            | 14 340,00 €         | Subvention CIDERAL (honoraires)            | 7 000,00 €          |
| France Télécom                    | 835,97 €            | Reste à charge communal                    | 36 132,04 €         |
| Honoraires Cabinet Nicolas        | 12 900,00 €         |  |                     |
| <b>Cout Total HT</b>              | <b>124 196,07 €</b> | <b>Cout Total HT</b>                       | <b>124 196,07 €</b> |



Schéma d'aménagement du lotissement

Afin de restaurer le mur existant le long de ce hameau et de valoriser le patrimoine présent, le chantier d'insertion d'ADALEA a été mandaté pour réaliser les travaux.

## Réhabilitation de la Boulangerie en 4 logements et un local pour une activité Libérale :

Les travaux dans la « Résidence du Fournil » vont bon train.

Les quatre logements, ainsi que le local pour une activité libérale seront inaugurés mi-février et mis en location à compter du 1<sup>er</sup> mars.

Les loyers s'étaleront de 330,12 € à 373,81 € pour les T3 et le T4 et le loyer du local sera d'environ 200€ HT.

Toute personne intéressée par un de ces logements peut prendre contact soit auprès de la mairie ou bien du service logement de la CIDERAL.

Pour rappel, le montant des travaux s'élève à 499 000 € HT et est financé par le CIAS de la



## Comité des Fêtes :



Le comité des fêtes a été relancé le 15 Juin 2014.

Trois festivités s'en sont suivies, un apéro-grillades sur la place de la Mairie, la diffusion de la finale de la coupe du monde à l'Espace Cromlec'h et un concours de belote au Quill'Oust.

Le bilan moral qui en découle est très satisfaisant et le comité se réjouit de la bonne participation de la population.

Afin d'innover dans les festivités et de répondre aux attentes des habitants, une boîte à idées, accessible à tous, a été déposée au bar restaurant Le Quill'Oust. Pour l'année 2015, trois dates sont d'ores et déjà à retenir comme vous pourrez le découvrir dans le calendrier des fêtes.

## Hommage à Jean CADOUX :



Le samedi 16 août, Jean CADOUX est décédé des suites d'une longue maladie.

Il était une « figure » quillotaise. Né le 15 janvier 1936 près du château du Roz, situé au Quillio, il a exercé la profession d'aviculteur dans son exploitation de la Belle Etoile qu'il a su développer. Il s'est marié le 25 août 1964 avec Denise BLANCHARD, native du Quillio. De cette union sont nés Françoise, Philippe et Pascal.

Elu pour la première fois en 1965, il a ensuite sans cesse été reconduit par les électeurs.

Il a ainsi été conseiller municipal durant de longues années, d'abord jusqu'en 1971 avec Théodore LE POTTIER comme Maire, puis sous la mandature de Pacific COLLIN, puis aux côtés de Maurice DUAULT, époque où il a occupé la fonction d'Adjoint au Maire (de 1989 à 1995).

Réélu avec Marie Thérèse LE POTTIER, il est resté adjoint jusqu'en 2008, date à laquelle il s'est retiré de la vie publique.

Jean était également très impliqué dans la vie associative locale, notamment au sein du comité des fêtes, et il a été membre assidu de la FNACA du Quillio.

Encore un grand merci Jean pour le temps que tu as accordé à notre commune et à ses habitants.

## Fête des Classes « 4 » :



Dimanche 28 septembre s'est déroulée la traditionnelle fête des Classes présidée par Mesdames Jeannine COLLET et Louise BRIEND âgées de 90 ans.

Ce sont plus de 24 récipiendaires qui se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une journée festive et conviviale, qui s'est terminée par une ballade en calèche dans la commune.

Merci aux organisateurs d'avoir perpétué ce moment de rencontre et d'échange.

## Commémoration du 11 Novembre :

A l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre Mondiale, les enfants de l'OGEC Notre Dame Sainte Anne sont venus accompagner Anciens Combattants et élus pour commémorer l'armistice du 11 Novembre.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, les enfants ont lu une lettre d'un quilliotais parti à la guerre, puis ils ont chanté « Né en 17 à Leidenstadt » de Jean Jacques Goldman ; et Gwendal GILBERT a joué la Marseillaise à la flûte.

Merci à toutes les personnes présentes pour ce vibrant hommage.



## Repas du Comité Communal d'Action Sociale :

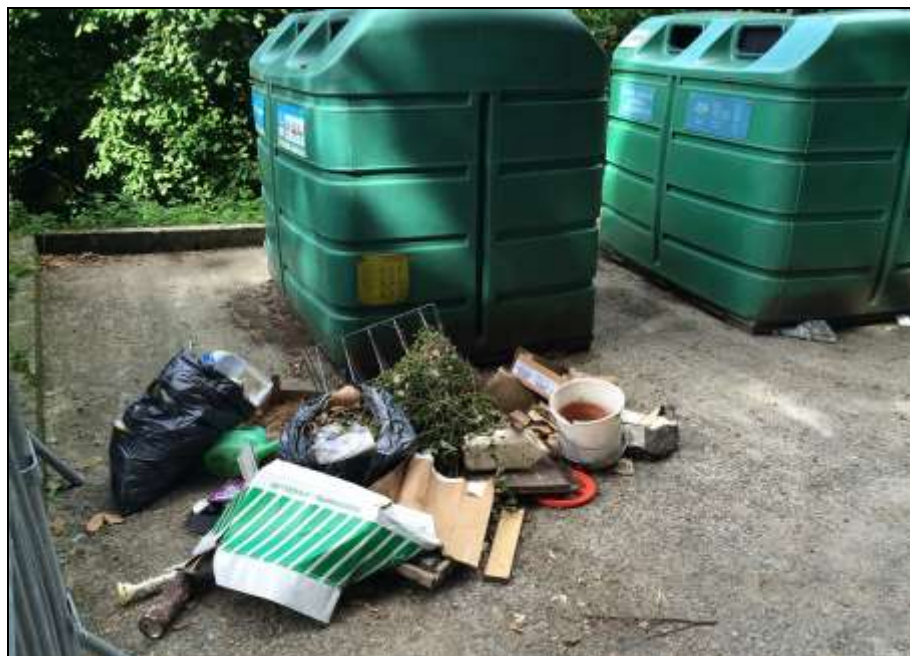


Quatre-vingt-quinze personnes étaient présentes à notre traditionnel repas du CCAS pour partager un moment d'échange et de convivialité.

Les doyens de notre journée étaient Mesdames Yvonne DESCLOITRE et Nathalie JAGLIN, ainsi que Monsieur Emile LE MARCHAND. Tous les trois ont fêté leur quatre-vingt douze ans cette année.

Des paniers garnis ont été remis aux personnes de plus de 85 ans n'ayant pu être présentes.

## Ordures Ménagères :



Chaque semaine les employés communaux passent à peu près deux heures à nettoyer l'espace de tri sélectif car quelques uns déposent illégalement des déchets.

Le coût du temps passé par les employés communaux sur la durée d'un mandat, soit 6 années, est estimé à 11 232 €.

Nous laissons à chacun imaginer ce à quoi cet argent pourrait être utilisé dans le quotidien.

Pour rappel, les déchets autres que papiers, cartons, plastics et verres doivent être emmenés à la déchetterie.

## **LA REDEVANCE ORDURES MENAGERES**



### **Qui est redevable ?**

Chaque usager résidant ou travaillant sur le territoire de la CIDERAL doit s'acquitter de la REOM.

Tous les changements (composition du foyer, déménagement, décès ou autres) doivent être notifiés par écrit à la CIDERAL ou par mail [n.boscher@cideral.fr](mailto:n.boscher@cideral.fr).

Vous pouvez également télécharger sur notre site internet (<http://www.cideral.com>) les demandes de prélèvement et les fiches de réclamation.

Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à nous contacter afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

### **Avis aux propriétaires de logements locatifs**

Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs d'effectuer la mise à jour de leurs logements à chaque changement de locataires (départs et arrivées) au 02.96.66.14.60 ou par mail [n.boscher@cideral.fr](mailto:n.boscher@cideral.fr).

### **La facturation**

Les factures sont à acquitter en mars de chaque année. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public et les paiements sont à envoyer à la Trésorerie de LOUDEAC, 4 Rue St Yves 22600 LOUDEAC.

Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter ou télécharger l'imprimé sur notre site internet (<http://www.cideral.com>)

Le service de la Redevance Ordures Ménagères de la CIDERAL est ouvert **tous les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 12H.**

Accueil du service : ☎ 02-96-66-40-10 - Email : [n.boscher@cideral.fr](mailto:n.boscher@cideral.fr)

## Départ de l'Abbé ROUXEL de la Maison de Retraite :



L'abbé Rouxel, né le 19 septembre 1928, aumônier à la maison de retraite depuis une quinzaine d'années, a rejoint la maison « Le Cèdre » à Saint-Brieuc pour y passer une retraite bien méritée en compagnie d'une quarantaine d'autres retraités ecclésiastiques.

Avant d'arriver à la Maison de retraite du Cosquer, l'abbé a officié à Plédran pendant 11 ans, à Quessoy pendant 12 ans, à La Harmoye, Le Bodéo, à Pordic et à Corseul.

A l'occasion du repas du CCAS un hommage lui a été rendu, et pour le remercier un livre lui a été offert par la municipalité.

## Etat Civil :

a. Naissances : Néant

b. Décès :

- Le 13 juin : Monsieur Georges BLIVET, domicilié aux Tupuces,
- Le 14 juin : Madame Thérès LE MAUX veuve HUGUES, domiciliée au Cosquer,
- Le 10 août : Madame Ginette LE GALL veuve TROUVIN, domiciliée à la Maison de retraite du Cosquer,
- Le 16 août : Monsieur Jean CADOUX domicilié au Penher,
- Le 10 novembre : Madame Joséphine BURLOT domiciliée au Cosquer,
- Le 25 novembre : Madame Thérèse LE BOZEC veuve GERO domiciliée à la Maison de retraite du Cosquer,
- Le 01 décembre : Madame Simone PIFFET veuve MENAHEZE, domiciliée à la Maison de retraite du Cosquer.
- Le 03 décembre : Madame Alice GALLERNE veuve LE FLOCH, domiciliée à Kergouillard

c. Mariages : Néant

## Calendriers des Festivités au 1<sup>er</sup> semestre 2015 :

### JANVIER :

- Lundi 5 Janvier : Assemblée Générale du Club de l'Amitié à LE QUILLIO,
- Dimanche 11 janvier : Vœux à la population à l'espace Cromlec'h à 11 H 30,

### FEVRIER :

- Samedi 14 février : Repas annuel du Club de l'Amitié,
- Samedi 28 Février : Repas de l'APEL Notre Dame St Anne à LE QUILLIO,

### MARS :

- Mardi 17 Mars : Concours de belote interclubs du Club de l'Amitié à LE QUILLIO
- Jeudi 19 Mars : Commémoration des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rassemblement cantonal à Saint Hervé,
- Samedi 21 Mars : Bœuf Grillé de l'USO à LE QUILLIO,
- Dimanche 22 Mars : Elections départementales,
- Dimanche 29 Mars : Elections départementales,

### AVRIL :

- Samedi 4 Avril : Jarret Frites des Chasseurs à LE QUILLIO,
- Lundi 6 Avril : Marche de la Rigole,
- Jeudi 30 Avril : Arrivée du Tour de Bretagne Cycliste,

### MAI :

- Vendredi 1<sup>er</sup> Mai : Concours de Pêche des Ecoles à ST-THELO,
- Vendredi 8 Mai : Commémoration de l'Armistice 1939 – 1945,
- Samedi 16 et Dimanche 17 Mai : Fête de Saint-Maurice,

### JUIN :

- Dimanche 7 Juin: Fêtes des parents à la Salle des Fêtes,
- Dimanche 21 Juin : Randonnée du Comité des Fêtes et Kermesse des écoles au Quillio,

### JUILLET :

- Dimanche 5 Juillet: Fêtes de la Rigole organisée par le Comité des Fêtes,

## Informations Pratiques :

### **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi : 13 H 30 – 17 H15, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> lundis de chaque mois  
Mardi : 13 H 30 – 17 H 15  
Mercredi : Fermée  
Jeudi : 13 H 30 – 17 H 15  
Vendredi : 13 H 30 – 17 H 00  
Samedi : 10 H 30 – 12 H 00 : Permanence d'un Elu

### **Inscription sur les listes électorales :**

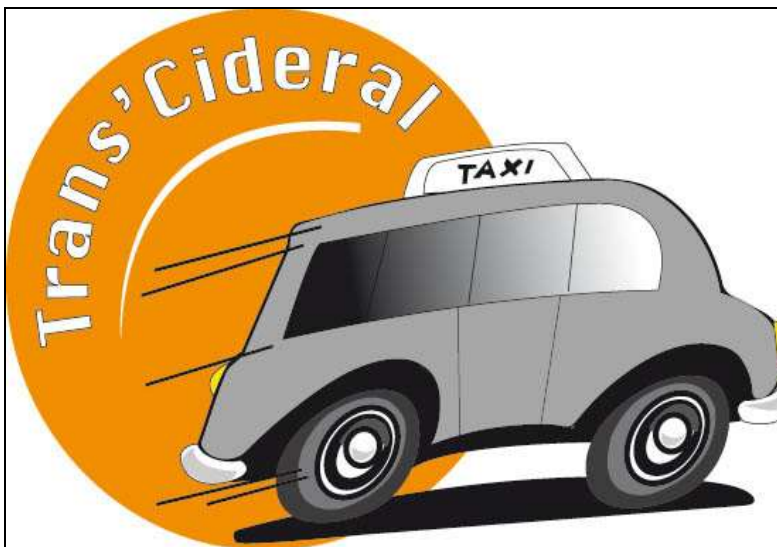
Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales peuvent venir se présenter en mairie avant le 31 décembre 2014 en possession d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### **Cyber-commune :**

Le point cybercommune vous permet de découvrir les technologies de l'information. Des initiations à Internet et au multimédia sont dispensées à tous par les animateurs. Du débutant à l'utilisateur confirmé, c'est un espace convivial proposant des activités de découverte, de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Le point cybercommune se situe derrière notre mairie et pour tout renseignement concernant les séances, il vous suffit de contacter les animateurs le jeudi matin au 02.96.66.09.09 en demandant Céline LE GUEN ou Nicolas BESNARD.

### **Transport à la Demande :** Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez Trans'Cideral !



Le Transport à la demande est un service de transport collectif mis en place par notre communauté de communes afin de se déplacer sur un territoire donné.

Il fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, 6 jours sur 7, hors jours fériés.

Pour tout déplacement, contacter la centrale de réservation au : 0 810 22 22 22

Accueil téléphonique du Lundi au Vendredi de 7h à 20h et le Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Depuis du 1<sup>er</sup> janvier 2013, une carte d'utilisateur est nécessaire pour utiliser le service. Une fiche d'adhésion est à compléter en mairie, puis vous recevrez de la CIDERAL une carte d'adhésion qui vous permettra de réserver vos trajets. N'oubliez pas de venir réactualiser votre carte en mairie si vous utilisez le Transport à la Demande.

## Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à : Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....  
.....  
.....  
Nom, Prénom et adresse : .....